

Les armes de la Justice de Paix, 13 juin 1944

Jean-William Dereymez

Parmi les dépôts d'armes et de matériel constitués grâce aux récupérations du CDM sur le Parc d'artillerie, nous avons vu que certains se trouvaient en plein cœur de la cité, tel celui de la Justice de Paix – quai Créqui – où les juges de Grenoble siégèrent, des mois durant, sur un véritable arsenal, gardé par Rouget¹.

Si l'on songe qu'au moment de la constitution de ces dépôts, il n'existait encore, dans l'Isère, aucun maquis organisé – militairement – on peut se faire une idée de l'organisation à long terme qui était alors mise en place par un noyau de résistants authentiques. Sans leur activité clandestine et laborieuse de fourmis, en un temps où nulle gloire ne dorait les risques, bien des exploits rendus possibles par la suite, principalement dans l'époque qui suivit le débarquement, n'auraient jamais vu le jour.

Au contraire, lorsque ce temps fut venu, les chefs des Forces Françaises de l'Intérieur, auxquels il était plus facile de recruter des troupes que de les doter d'armement, n'eurent qu'à faire appel aux dépôts pour être, dans la mesure du possible, ravitaillés. Mais encore fallait-il parfois ouvrir ces dépôts à la barbe de l'ennemi et sortir les armes de la ville, alors truffée de patrouilles et de barrages.

De ce point de vue aussi, l'enlèvement du dépôt de la Justice de Paix reste typique, car il eut lieu le 13 juin, c'est-à-dire à un moment où les Allemands étaient particulièrement sensibilisés. Le débarquement en cours hantait tous les esprits ; sur le plan départemental, les accrochages simultanés du Versoud, de Jarrie et de Voreppe, qui avaient coûté huit tués aux Allemands, ne dataient que de trois jours ; la coupure, à Rives, de la voie ferrée Lyon-Grenoble, par le GF Guy-Roger, était de la veille ; et des rassemblements importants de troupes FFI étaient signalés dans tous les massifs environnant la ville.

Mais ces mêmes raisons, qui augmentaient les risques, commandaient de ne rien remettre à plus tard. Désormais, la cadence des événements ne ferait que s'accroître : ce qui était dangereux le 13 pouvait bien devenir impossible le 14.

Ainsi fut-il décidé de distribuer les armes de la Justice de Paix aux éléments stationnés en Oisans : FFI du Secteur 1, les plus nombreux, commandés par le capitaine Lespiau, et groupe franc du maquis de l'Oisans (Secteur 5), commandé par le lieutenant Langlet, dit *Le*

¹ En outre, le réseau F2 en 1943 et le capitaine Coppier en 1944 utilisèrent à plusieurs reprises l'appartement de Rouget pour des émissions radio.

Général. Cette opération sensationnelle fut dirigée par Louis Richerot, dit *Tencin*², en collaboration avec Bois.

Le 12, en fin d'après-midi, un gros camion quitta l'Oisans en direction de Grenoble, ayant à son bord quatre FFI du Secteur 1, dont Georges Armand³, et conduit par Raymond Bredèche, du maquis de l'Oisans⁴. Il parvint à destination sans encombre, mais vraiment de justesse, cinq minutes seulement avant l'heure du couvre-feu, soit à 19 h 55.

Le camion fut remisé, pour la première nuit, chez un ami, charbonnier de son état. Celui-ci offrit en outre aux jeunes gens le couvert et le gîte, allant jusqu'à leur céder son propre lit.

Le lendemain, à 7 heures du matin, les gars reprirent possession de leur véhicule et gagnèrent le quai Créqui. Un autre camion, enlevé quelques jours plus tôt par *Tencin*, dans les garages du transporteur Farçat, se trouvait déjà en place – rue Violle – côté de la Justice de Paix, où une certaine quantité de mobilier avait été placée sur le trottoir, pour donner le change.

Tencin, en personne, attendait dehors. Dès qu'il vit arriver le second véhicule, il s'avança et, pour éviter au conducteur la moindre hésitation, dirigea sa manœuvre

– Et maintenant, faites vite ! ordonna-t-il

On ne le lui fit pas dire deux fois. « *Les sacs de munitions et les armes, pourtant lourdes, volaient dans nos mains !* », écrira plus tard Raymond Bredèche⁵. Il ne fallut pas plus de dix minutes pour charger sur le premier camion : six mitrailleuses, des fusils, des revolvers et cent mille cartouches. Dès que la bâche fut rabattue sur cette précieuse cargaison, *Tencin* donna l'ordre du départ.

– Et d'un ! soupira-t-il en le voyant s'éloigner.

Le second camion fut chargé de la même manière et prit le départ à son tour, suivi, en protection, par la traction-avant de *Tencin*.

La connaissance parfaite des itinéraires détournés, tant à l'intérieur qu'aux portes de la ville, le sang-froid des exécutants, la chance aussi (en une telle conjoncture, celle-ci étant

² Aujourd'hui Président-Directeur général du journal *Le Dauphiné libéré*.

³ Georges Armand avait pris part sous l'insigne du GCU aux premières mesures prises, dès le printemps 1943, en faveur des étudiants réfractaires au STO. Il devait mourir pour la France, au lac du Poursollet, en août 1944.

⁴ Pompier de Paris, Raymond Bredèche avait quitté ce régiment pour s'engager volontairement au maquis de l'Oisans en octobre 1943. Traduit en justice militaire après la Libération, il fut acquitté avec les félicitations du tribunal pour sa courageuse conduite, ainsi que son camarade de régiment, Robert Rocher, « déserteur », avec lui. Celui-ci accomplit un exploit analogue le 16 juin, en conduisant de Grenoble vers l'Oisans un autre camion chargé d'armes. R. Bredèche et R. Rocher étaient directement rattachés à la personne de *Paradis*.

⁵ Cf. Raymond Bredèche, *Carnet de route d'un maquisard*, Grenoble, 1945.

déterminante), firent que les deux véhicules évitèrent tous les barrages et roulèrent sans incident jusqu'à Vizille. À partir de là, il n'y avait plus guère de risques : les FFI contrôlaient pratiquement toute la vallée de la Romanche. Tandis que les équipages, enfin libérés d'une terrible inquiétude, poursuivaient gaiement leur route vers le haut de la vallée, *Tencin*, faisant demi-tour, regagnait la ville.

Trois jours plus tard, la *Gestapo* effectuait une perquisition en règle dans les bâtiments de la Justice de Paix, mitraillait toutes les pièces de l'appartement et les locaux de la Justice, et arrêtait Mme Rouget.

Source :

Louis NAL, *La Bataille de Grenoble. Mémoires posthumes présentés et annotés par Joseph Perrin*, Paris, Éditions des deux miroirs, 1964, 320 p., pp. 255-259.